

remettre le texte du discours du trône qu'il a prononcé ce jour devant les deux Chambres du Parlement. En voici la teneur:

Des voix: Suffit!

L'honorable M. Brunt propose, appuyé par l'honorable M. Méthot:

Que l'étude du discours de Son Excellence le Gouverneur général soit remise au mardi 19 janvier 1960.

La motion est adoptée.

COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

NOMINATION

L'honorable M. Brunt, avec l'assentiment du Sénat, propose, appuyé par l'honorable M. Choquette:

Que tous les sénateurs présents durant la session actuelle forment un comité chargé d'examiner les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans l'enceinte du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion est adoptée.

COMITÉ DE SÉLECTION

NOMINATION

L'honorable M. Brunt, avec le consentement du Sénat, propose, appuyé par l'honorable M. White:

Que conformément à l'article 77 du Règlement, les honorables sénateurs Aseltine, Barbour, Brunt, Dessureault, Macdonald, Monette, Taylor (Norfolk), Thorvaldson, White et Wilson forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

La motion est adoptée.

L'AJOURNEMENT

L'honorable M. Brunt: Je propose, avec l'assentiment du Sénat, qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 19 janvier, à huit heures du soir.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 19 janvier, à 8 heures du soir.